



Le grand marché transatlantique : Vers un OTAN économique?

Par [René Naba](#)

Mondialisation.ca, 05 février 2015

madaniya.info

Région : [États-Unis](#), [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#), [Guerre USA OTAN](#)

1- Une mise au pas américaine de l'Europe face à la déferlante chinoise.

Paris- 04.02.15- Un Grand Marché Transatlantique devrait se mettre en place en 2015 dans la plus grande discrétion, deuxième pilier d'un édifice conçu par les États-Unis en vue d'assurer la pérennité de la suprématie américaine face à la Chine, désormais première puissance économique du monde, d'une part, et le BRICS, d'autre part, dont l'émergence diplomatique à la faveur de la guerre de Syrie en y mettant en échec la stratégie atlantiste, a signé l'avènement d'un nouveau monde multipolaire.

Le sommet anti terroriste prévu le 18 février à Washington en réplique au carnage de Charlie Hebdo, le 7 janvier dernier à Paris, devrait vaincre les réticences des derniers récalcitrants européens à une mise au pas de l'Union européenne sous la coupe américaine.

Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont affiché, en 2014, un PIB nominal cumulé de plus de 14 000 milliards de dollars, soit pratiquement autant que celui de la totalité des 28 pays de l'Union européenne (18. 874) et proche de celui des États-Unis (17. 528). La Chine, de son côté, a anticipé cette manœuvre de contournement en s'ouvrant sur la Russie, offrant un soutien à ce pays en difficulté en raison des sanctions atlantistes à propos de l'Ukraine et en raison de la chute des cours du brut.

Ce faisant, Pékin a visé à renforcer sa politique de voisinage en Asie, où se trouve la moitié de ses dix principaux partenaires économiques, notamment le Japon et l'Inde, en reléguant au second plan ses relations avec le bloc atlantiste, jugé très interventionniste sur la question du Tibet.

Traduction sur le plan économique de la structure militaire de l'Otan, héritée de la guerre froide soviéto-américaine, le Grand Marché Transatlantique se présente comme le complément au «Traité de Partenariat trans-pacifique» constitué sous l'égide américaine dans la zone Asie pacifique. En un déploiement arachnéen, le marché transatlantique constituera le substrat économique de L'OTAN et le trans pacifique celui de l'OTASE (l'Otan du sud est asiatique).

Ce groupement se veut comme un «espace de liberté, de sécurité, de justice» en Europe. Il reposerait sur le marché libre et sur le contrôle des populations. Il fonctionnera à ce titre selon le principe d'un commandement centralisé -un décideur, 28 exécutants; un dispositif dicté selon la loi implacable des rapports de force. En somme un OTAN économique: Une instance économique dotée d'une structure fortement hiérarchisée soumise à des règles

draconiennes sous la sourcilleuse supervision des États Unis.

1. à ce propos «Racket américain et démission d'État»: Un rapport du Centre Français de Recherche sur le Renseignement par Leslie Varenne et Eric Denécé (Rapport de recherche n°13, décembre 2014).

Ce «futur Grand Marché Transatlantique» mené par l'Union Européenne et les États-Unis s'articulera en effet sur deux piliers: un Marché Libre, dérégulé et sauvage, et un contrôle accru des populations justifié par le terrorisme, avec son acte fondateur: les attentats du 11 septembre 2001 qui légitiment une force arbitraire.

Le contrôle portera notamment sur la surveillance des données personnelles sur facebook et la messagerie électronique, de même que les puces des cartes de crédit, les caméras de surveillance et la biométrie. Les déboires d'Edward Snowden (NSA, National Security Agency) et de Julien Assange (Wikileaks) en portent témoignage. Dans cette perspective, des fleurons de la presse française sont ainsi passés sous contrôle des grands opérateurs de téléphonie mobile (Le Monde, Xavier Neel Free, -Libération le franco israélien Pierre Drahi Numéricable- et TFI Bouygues) avec leur cohorte d'abonnés.

Ce nouvel ensemble UE-US, approuvé le 28 mai 2008 par les Institutions Européennes, signifierait ainsi le transfert de la souveraineté européenne, après la transfert des souveraineté nationales de ses états membres qui seraient alors institutionnellement tous sous influence et domination américaine. Ce nouvel espace de liberté repose sur les dispositifs juridiques suivants:

-La Résolution du Parlement européen sur les relations transatlantiques, B6-0280/2008, du 28 mai 2008.

The Council of the European Union, «[Note from Presidency to Coreper, Final Report by EU-US High Level Contact Group on information sharing and privacy and personal protection](#)», 9831/08, Brussels 28 mai 2008).

2- Le seuil critique

L'émergence sur la scène internationale d'états continents (Chine, Inde) et de dragons économiques, ont conduit les états nations à constituer de grands ensembles régionaux, sur une base géographique, afin d'atteindre un seuil critique à l'effet de maintenir leur positionnement sur les relations internationales et de répondre aux exigences de la mondialisation des flux.

ALENA (Canada, États-Unis, Mexique), MERCOSUR (Amérique Latine), Union européenne, Conseil de Coopération du golfe (CCG), Groupe de Shanghai (Chine Russie, Asie centrale avec Iran au rang d'observateur), de même que les «Next eleven»: Les sigles se succèdent dans un entre-las d'alliances à l'effet de favoriser une synergie visant un positionnement optimal dans la nouvelle compétition pour la conquête des marchés et des matières premières. Une recomposition opérée dans un contexte marqué par un bouleversement de la géo-économie mondiale, avec une concurrence accrue de l'hémisphère sud face à l'hégémonie absolue de l'hémisphère nord dans la gestion des affaires de la planète depuis la découverte du continent américain il y a cinq siècles.

Les «Next eleven» comprend les onze pays suivants: Bangladesh, Égypte, Indonésie, Iran,

Corée du Sud, Mexique, Nigeria, Pakistan, Philippines, Turquie, Viêt Nam. Ils sont présentés comme les onze prochains pays émergents susceptibles d'avoir le même effet que les BRICS.

3- La nouvelle frontière: barrage ou passerelle ? (2)

Le développement de ces grands ensembles économiques à soubassement régional a certes répondu aux besoins de la mondialisation de l'économie. Mais si elles ont aboli les frontières entre les états membres, pour en faire des passerelles d'échange, elles ont dressé des barrages face aux autres états non membres.

La fin de la bipolarisation du Monde a entraîné la destruction des murs de séparation de la guerre froide. La destruction du Mur de Berlin et l'implosion de l'Union soviétique ont entraîné l'inclusion de l'Europe de l'Est ex-communiste dans la sphère géopolitique de l'Otan et la constitution d'une Union Européenne de 27 membres.

Cette dynamique plutôt que d'entraîner une abolition des frontières à l'espace planétaire, a généré, dans la première décennie du XXI^{me} siècle, une multiplication de barrages de séparation même au sein d'états associés; voire même à des démembrements d'états, contraire au principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation (Soudan), auparavant en Europe URSS et Yougoslavie, et en riposte, l'Ukraine par rattachement de la Crimée à la Russie.

- Muraille à la frontière entre les États Unis et le Mexique pour freiner la migration clandestine quand bien même les États Unis et le Mexique font partie de l'ALENA. Illustration du slogan du message subliminal des pays occidentaux au reste du Monde: «Oui aux capitaux exotiques, non à l'immigration basanée».
- Muraille de sécurité à Bagdad autour de l'ancien palais présidentiel de Saddam Hussein, la fameuse zone verte, le siège de l'ambassade américaine, espace de démarcation entre les libérateurs américains et leurs supposés alliés, les anciens opposants à Saddam.
- Mur d'apartheid entre Israël et la Palestine autour de Jérusalem
- Muraille de sécurité entre l'Arabie saoudite et l'Irak et le Yémen.

Cf à ce propos <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20150118.OBS0206/la-grande-muraille-de-l-arabie-saoudite-contre-l-etat-islamique.html?xtor=RSS-19>

A noter toutefois une percée diplomatique majeure sur le continent américain, la fin de l'ostracisme des États Unis à l'égard de Cuba, au terme d'un blocus de 52 ans, le plus long embargo économique de l'époque contemporain; une levée de blocus justifiée par les nouvelles menaces planétaires, notamment le terrorisme pan islamique.

4- La problématique de l'Union européenne

Chaque superstructure s'est accompagnée d'un abandon de souveraineté et d'une dépersonnalisation concomitante des citoyens. Il en est ainsi de l'Union européenne mue à l'origine par une double impulsion idéologique:

- Sceller, par la mise en commun des richesses communes (charbon, acier), la réconciliation des deux grandes puissances continentales européennes dont la

rivalité au XX^{me} siècle avait entraîné, au terme de deux guerres mondiales (1914-1918, 1939-1945, un déclassement de l'Europe dans la hiérarchie des puissances.

- Proposer une ambition nouvelle à la jeunesse européenne après la perte des colonies. Ambition d'une fraternité trans européenne, simultanément à l'engagement humanitaire dans le tiers monde. La décolonisation de l'Afrique est intervenue au début de la décennie 1960, alors que John Kennedy lançait l'idée de la conquête de nouvelles frontières (l'espace et Peace corps).

Un même espace juridique commun à 27 pays, un marché de consommation de 527 millions de personnes, représentant sept (7) pour cent de la population mondiale et 25 pour cent de son PNB, un centre de haute technologie et de productivité haut de gamme, cimenté par une monnaie commune, un dispositif réglementaire commun ont donné une nouvelle visibilité au continent européen.

Mais, en contrecoups, La directive européenne et le principe de la subsidiarité ont imposé des limites à la souveraineté nationale des états membres, quand bien même ils constituent un gage d'intégration européenne. La supranationalité, une innovation juridique européenne, a impliqué une souveraineté minorée des états membres en ce qu'elle constitue une notion intermédiaire entre la souveraineté absolue et le régime de la tutelle.

5 - Libre Marché et déficit démocratique.

Face à la crise systémique de l'endettement européen, le devenir de l'Europe balance ainsi entre stagnation de la croissance et montée en puissance des pulsions xénophobes, dont les faits les plus marquants auront été le carnage d'Oslo, une visibilité électorale des partis nationalistes de la droite radicale (FN en France), les guerres de prédation économique (Libye, Syrie), sous couvert de printemps arabe.

Des pays dirigés par des directives européennes elles-mêmes «dictées» par les États-Unis avec le consensus de Washington comme moteur du consensus de Bruxelles. L'Union Européenne, elle-même soumise et non plus souveraine, conduite à régenter selon le schéma américain la vie quotidienne des citoyens, dont la souveraineté étatique est déjà confiée à l'Europe.

Au clivage droite-gauche, conservateurs-travailleurs (Royaume-Uni), se substituera un nouveau clivage: population/pouvoir versus États et entreprises privées, citoyens Européens versus Institutions-lobbies. Un clivage dominé et régi par le libre Marché. Avec en prime le triomphe d'une culture d'entreprise sur la culture démocratique et républicaine en ce que les États-Unis n'accepteront un espace de libre-échange qu'à la condition d'un contrôle accru des populations et des démocraties. Le slogan sarkozyste «travailler plus pour gagner plus» pourrait s'interpréter dans cette perspective par «travailler plus pour réfléchir moins».

L'alter-mondialisme et l'anticapitalisme basique ont été caricaturés et marginalisés par l'idéologie de la Mondialisation au point de stigmatiser les tenants de cette ligne de combat politique de Jean Luc Mélenchon à Olivier Besancenot.

La finance, l'argent, le Marché sont de bons serviteurs et de mauvais Maîtres. La devise de ce grand marché pourrait être: libre Marché et déficit démocratique. Et pour la population de l'ensemble européen, un consommateur et non un citoyen.

6 -Le précédent de l'AMI (Accord Multilatéral sur les Investissements)

L'AMI, au nom si trompeur, tout comme d'ailleurs l'OMC sur un autre plan, masquait en fait une vaste opération de séduction dolosive. De par ses dispositions, l'AMI, accord multilatéral, ne paraissait pas si amical que ce sigle ne suggérait. Le Libre échange qu'il entendait instituer à l'échelle de la planète n'a aménagé ni la liberté, ni la réciprocité. Bien au contraire. Sous la bannière de la libre entreprise, il imposait la dure barrière de la loi du plus fort, la loi de la jungle de l'impériale Amérique.

L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), en anglais *Multilateral Agreement on Investment* (MAI), a été négocié secrètement au sein des vingt-neuf pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) entre 1995 et avril 1997.

Proposant une libéralisation accrue des échanges (interdiction des discriminations par la nationalité entre investisseurs), il entraîna de vives protestations de la part des partisans de l'exception culturelle, des mouvements de défense de l'environnement et de quelques mouvements syndicaux lors de sa divulgation au grand public par des mouvements de citoyens américains.

Des organisations non gouvernementales sont parvenues à se procurer le projet d'accord, et à alerter le public. Selon un de leurs dirigeants, Susan George, «l'AMI est comme Dracula: il meurt à être exposé en plein jour». Finalement, devant l'opposition française.

Ainsi donc moins d'une décennie après la débâcle du communisme, les États Unis s'étaient déjà employés à édifier, à leur profit exclusif, un oligopole mondial dont les fers de lance, l'AMI et l'OMC, étaient articulés sur de puissants vecteurs à l'effet d'assurer son emprise sur la sphère intellectuelle et économique de la planète en vue de son verrouillage exclusif et de ses succédanés.

L'histoire n'est pourtant pas avare d'exemples en la matière et la vie des empires en témoigne: l'hyperpuissance engendre l'atrophie, de la même manière que la boulimie provoque l'embolie. L'empire romain, les grands empires d'Asie, l'empire ottoman, l'empire britannique, et plus près de nous l'empire soviétique, pour grands qu'ils aient pu être, sont désormais relégués au niveau des vestiges anciens dans la mémoire collective humaine.

René Naba

RÉFÉRENCES

1- Grand marché transatlantique: annexe documentaire: Racket américain et démission d'état. Un rapport du Centre Français de Recherche sur le Renseignement par Leslie Varenne et Eric Denécé: *Racket américain et démission d'État. Le dessous des cartes du rachat d'Alstom par General Electric* (Rapport de recherche n°13, décembre 2014).

Le 19 décembre 2014, l'assemblée générale des actionnaires d'Alstom a autorisé la vente des activités de sa branche Énergie à General Electric (GE). Une nouvelle fois la France a capitulé devant son allié américain en lui cédant dans des conditions litigieuses et rocambolesques les activités rentables et pour partie stratégiques d'un fleuron de son industrie.

Quelles sont les réelles raisons qui ont conduit à cette vente? En effet, il est troublant que la France ait cédé sans état d'âme une entreprise dont les activités sont si importantes pour son indépendance.

Les risques liés aux procédures judiciaires pour corruption engagées contre Alstom dans de nombreux pays ont joué un rôle déterminant dans le rachat de la société française. La justice américaine a su habilement exploiter les craintes des dirigeants du groupe. En effet depuis plusieurs décennies, les règles juridiques édictées à Washington s'imposent au reste du monde, au détriment des droits et des intérêts des autres nations. Ce sont elles, et non une soi-disant complémentarité économique ou la recherche de la taille critique, qui sont à l'origine de la cession de la branche Énergie du groupe français.

L'affaire Alstom met par ailleurs en lumière deux faits préoccupants :

- D'une part, l'attitude de nos «élites» qui, derrière un discours circonstancié sur la mondialisation -mais en réalité motivées par la satisfaction d'intérêts personnels ou la dissimulation d'erreurs stratégiques- sont en train de vendre nos joyaux industriels à l'étranger, n'hésitant pas à sacrifier notre indépendance militaire et nucléaire;
- D'autre part, l'incompétence et l'impuissance des politiques, qui n'ont toujours pas compris ce qu'était la guerre économique moderne et se révèlent incapables de défendre nos intérêts. Dans ce dossier, rien n'a été fait pour sauver Alstom, le gouvernement n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Enfin, pour aboutir à cet accord et pendant toute la période des négociations, il y a eu une multiplication «d'affaires» dans l'affaire: suspicion de manipulation de cours et de délits d'initiés, conflits d'intérêts, projet de déménagement du siège d'Alstom à Singapour, etc. Autant d'éléments qui, ajoutés à la vente déshonorante d'activités stratégiques nationales, font de l'affaire Alstom un véritable scandale d'État.

2- Voir à ce propos le débat sur la frontière entre Régis Debray et Henri Guano : Sur la frontière, la guerre Debra-Guaino est déclarée Mardi 1 Mai 2012 http://www.marianne.net/Sur-la-frontiere-la-guerre-Debray-Guaino-est-declaree_a217237.html

La source originale de cet article est [madaniya.info](http://www.madaniya.info)

Copyright © [René Naba](http://www.madaniya.info), [madaniya.info](http://www.madaniya.info), 2015

Articles Par : [René Naba](http://www.madaniya.info)

A propos :

Journaliste-écrivain, ancien responsable du Monde arabo musulman au service diplomatique de l'AFP, puis conseiller du directeur général de RMC Moyen-Orient, responsable de l'information, membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits

de l'Homme et de l'Association d'amitié euro-arabe. Auteur de "L'Arabie saoudite, un royaume des ténèbres" (Golias), "Du Bougnoule au sauvageon, voyage dans l'imaginaire français" (Harmattan), "Hariri, de père en fils, hommes d'affaires, premiers ministres (Harmattan), "Les révolutions arabes et la malédiction de Camp David" (Bachari), "Média et Démocratie, la captation de l'imaginaire un enjeu du XXI^{ème} siècle (Golias). Depuis 2013, il est membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme (SIHR), dont le siège est à Genève et de l'Association d'amitié euro-arabe. Depuis 2014, il est consultant à l'Institut International pour la Paix, la Justice et les Droits de l'Homme (IIPJDH) dont le siège est à Genève. Depuis le 1^{er} septembre 2014, il est Directeur du site Madaniya.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca